

# POPULATION & EMPLOI



**statec**  
LUXEMBOURG



## La participation à la vie associative au Luxembourg en 2001

Blandine LEJEALLE - CEPS/INSTEAD

*En 2001, un peu plus d'une personne sur trois a déclaré participer régulièrement à une ou plusieurs associations. Ce document s'est penché sur les caractéristiques de ces individus. Parmi les individus sortis du système scolaire, le profil type du participant à une association est plutôt un homme, luxembourgeois, marié, avec des enfants impliqués également dans la vie associative, exerçant une activité professionnelle pas trop contraignante au niveau des horaires et disposant d'un niveau de vie relativement confortable. Parmi les individus encore scolarisés, c'est un jeune homme, luxembourgeois, âgé entre 6 et 15 ans, vivant dans un ménage au niveau de vie relativement confortable, propriétaire de son logement, et dont les parents participent également à une association. Les associations attirant le plus d'adhérents sont essentiellement sportives ou culturelles. Les motivations de la participation associative sont largement axées sur l'épanouissement personnel et les loisirs (sport, culture, clubs de jeunes, détente).*

L'Année Internationale du Volontariat en 2001 a été l'occasion de rappeler le rôle essentiel du travail bénévole dans nos sociétés actuelles, tant d'un point de vue économique et social que comme facteur d'intégration dans la société. Les objectifs annoncés par les organisateurs de cette Année Internationale ont été clairement axés sur la recherche des moyens à mettre en œuvre pour promouvoir le travail bénévole. Dans le cadre des actions prévues tout au long de l'année 2001, le CEPS/INSTEAD a réalisé une étude sur ces travailleurs bénévoles, leurs caractéristiques, leurs motivations et les obstacles à l'exercice du bénévolat<sup>1</sup>. La participation à une association en tant que simple membre participant étant un moyen d'amener les individus à s'engager bénévolement, l'enquête a également porté sur la participation à la vie associative au sens large du terme. C'est l'objet de ce docu-

ment. Alors que le premier document portait sur les travailleurs bénévoles, c'est-à-dire les individus exerçant un travail non rémunéré, que ce soit pour une association ou pour d'autres individus à titre privé, ce second document concerne les participants à la vie associative, qu'ils soient de simples membres jouissant des biens et services d'une association ou bien des membres actifs, voire des bénévoles.

La première partie de cette étude met en évidence les caractéristiques des individus les plus actifs dans le milieu associatif. La seconde partie décrit les différents types d'associations fréquentées.

Les analyses suivantes ont pu être effectuées grâce à une enquête réalisée auprès d'un panel représentatif des ménages résidant sur le territoire luxembourgeois en 2001<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> LEJEALLE Blandine. *Le travail bénévole au Luxembourg en 2001*. CEPS/INSTEAD, 2002, Population et Emploi n°2-2002, 12 p.

<sup>2</sup> Il s'agit du Panel Socio-Economique "Liewen zu Lëtzebuerg" du CEPS/INSTEAD. Ce panel, interrogeant chaque année les mêmes ménages et les individus qui les composent, est représentatif de la population résidant au Luxembourg affiliée au système de sécurité sociale.



## Déterminants de la participation à la vie associative

En 2001, un peu plus d'une personne sur trois a déclaré participer régulièrement à une ou plusieurs associations (36%)<sup>3</sup>.

Parmi eux, deux-tiers des adhérents déclarent ne participer qu'à une seule association ; un peu moins d'un quart cite deux associations, alors qu'un dixième en déclare davantage<sup>4</sup>.

Les hommes participent plus fréquemment que les femmes à la vie associative : près de 40% des hommes sont concernés contre 31% des femmes (cf. graphique 1). Cette moindre participation de la part des femmes peut s'expliquer, en partie, par un investissement plus important dans l'aide et les soins à autrui<sup>5</sup> : 18% des femmes s'y emploient contre 12% des hommes<sup>6</sup>. Elles y consacrent aussi plus de temps que les hommes : en moyenne, un peu plus de 11 heures par semaine, contre 8 heures pour les hommes.

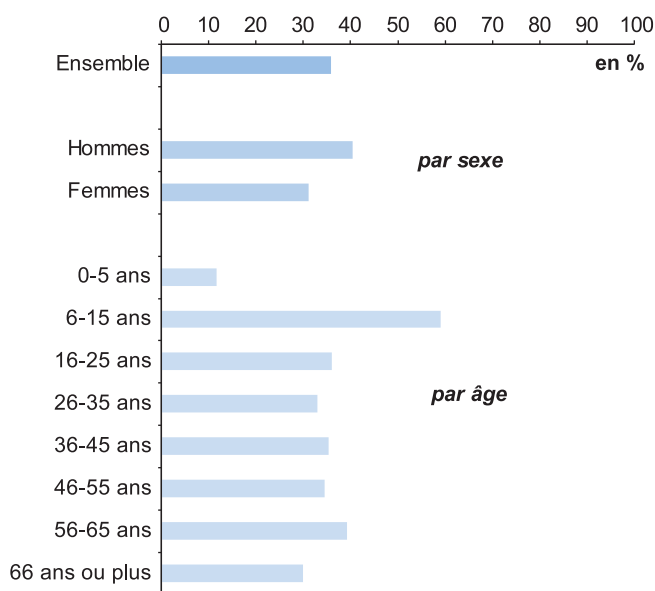
Particulièrement élevé pour les individus âgés de 6 à 15 ans (environ 60%), le taux de participation à une association pour les individus de plus de 15 ans est nettement plus faible et se situe aux alentours de 35%. A partir de 65 ans, il est légèrement inférieur, avec une valeur de 30%. Ce sont essentiellement les activités sportives qui mobilisent les jeunes de moins de 25 ans : 60% de ces derniers fréquentent une association sportive, alors qu'ils ne sont que 38% chez les individus âgés de 26 à 55 ans ; parmi les adhérents de plus de 55 ans, ils ne sont que 16%. Cette prédominance de la participation chez les jeunes semble spécifique au Luxembourg car dans d'autres pays, et notamment en France, le taux de participation des jeunes est plus faible que celui relevé dans l'ensemble de la population<sup>7</sup>. Avant l'âge de 6 ans, la participation

associative est faible mais concerne tout de même 12% des enfants de ce groupe d'âge. Leur participation se limite quasi exclusivement à une seule association.

Qu'est-ce qui pousse les individus à participer à une association ? Cette question est essentielle pour tout acteur d'une politique ayant pour objectif de promouvoir la participation associative. Pour apporter des éléments de réponse à cette question, nous avons cherché à mettre en relief les spécificités des individus participant à une association par rapport à ceux qui n'y participent pas. Afin de tenir compte simultanément de toutes les caractéristiques des individus et de se dégager ainsi des effets induits par d'autres caractéristiques, nous avons utilisé un modèle de régression logistique (cf. encadré méthodologique).

Un peu plus d'une personne sur trois a déclaré participer régulièrement à une ou plusieurs associations

**G1** Taux de participation régulière à une association, selon le sexe et l'âge des individus en 2001



Source : PSELL 2001 - CEPS/INSTEAD

Guide de lecture du graphique : 35,8% des individus résidant au Luxembourg ont participé régulièrement à une association en 2001 ; 40% des hommes sont concernés, contre 31% des femmes.

Champ : ensemble des résidents.

<sup>3</sup> Dans l'enquête, la question permettant de définir les participants à la vie associative est la suivante : "Participez-vous régulièrement à une ou plusieurs associations (une carte de membre ne suffit pas) ?".

<sup>4</sup> Considérant les individus participant à plus d'une activité associative, on observe une légère tendance à fréquenter plutôt deux associations sportives ou bien une association sportive et une association culturelle, ou encore une association sportive et un groupe de jeunes.

<sup>5</sup> Sont concernés par l'aide et les soins à autrui, les membres de la famille (qu'ils vivent ou non dans le ménage) mais aussi d'autres personnes comme des membres du voisinage, des amis ou des connaissances.

<sup>6</sup> Cf. note 1.

<sup>7</sup> Les Français et la vie associative. Rapport n°201, CREDOC, 1999, 93 p.

## Encadré méthodologique

La méthode d'analyse utilisée est un modèle de régression logistique permettant d'estimer la probabilité qu'un événement se produise, en l'occurrence ici : «participer régulièrement à au moins une association» en fonction de caractéristiques données. En tenant compte simultanément de plusieurs caractéristiques de l'individu, cette méthode permet d'isoler l'effet propre de chacune d'entre elles sur la décision de participer ou non à une association. Grâce à cette méthode, tous les résultats présentés dans ce document ont une validité statistique car, pour chaque caractéristique, chacune des modalités a subi un test vérifiant que son effet est significativement différent de l'effet de la modalité de référence sur la probabilité que l'événement se produise. Par exemple, prenons la caractéristique «situation matrimoniale», si la modalité «être marié» se révèle significativement différente de la modalité de référence, à savoir «être célibataire», et que le signe du coefficient associé est positif, un individu marié aura une probabilité de participer à une association significativement plus forte qu'un individu célibataire. Et ceci est vrai quelles que soient les autres caractéristiques de l'individu, c'est-à-dire toutes choses égales par ailleurs.

Deux modèles de régression logistique ont été construits : un premier concernant les individus sortis du système scolaire et un second concernant les individus encore scolarisés. Dans le premier modèle, les variables suivantes se sont révélées significatives : sexe, âge, état matrimonial, nationalité, nombre d'enfants participant à une association, niveau de formation, situation vis-à-vis de l'activité économique, niveau de vie du ménage. Concernant le second modèle, les variables significatives sont quelque peu différentes : sexe, âge, nationalité, participation du père et de la mère à une association, statut d'occupation du logement, niveau de vie du ménage.

Dans la mesure où les commentaires issus des modèles de régression logistique ne diffèrent pas de ce qui peut être observé à partir de la simple comparaison des taux de participation, nous illustrerons les différences significatives à partir des taux de participation. Outre l'avantage de permettre l'usage d'un vocabulaire moins complexe, le choix de cette option est également motivé par le fait que l'information apportée par l'énoncé des taux de participation est une information qu'il aurait été indispensable de fournir au lecteur de manière préalable. Toutefois, l'inconvénient de cette illustration à partir des taux de participation est que l'ampleur des différences observées est nécessairement différente de celle observée toutes choses égales par ailleurs. C'est pourquoi si les différences observées à partir de la comparaison des taux de participation ne semblent pas toujours nettement significativement différentes, elles le sont toutefois puisqu'elles sont extraites du modèle économétrique.

Dans la mesure où la participation associative relève d'intérêts différents et procède de démarches différentes selon que les individus sont soit scolarisés/étudiants, soit sortis du système scolaire, nous avons réalisé deux analyses selon cette distinction<sup>8</sup>.

Bien que la pertinence des effets exprimés dans ce document ait été vérifiée statistiquement par une analyse multivariée, nous n'exprimerons pas les résultats par le biais de cette méthode mais, pour des raisons de simplification et parce que les résultats varient dans le même sens, nous illustrerons le texte par les taux de participation selon les différentes modalités envisagées.

### Caractéristiques des participants à une association parmi les individus sortis du système scolaire

Le taux de participation global des individus sortis du système scolaire est de 33,6%.

Le taux de participation des étrangers est nettement inférieur à celui

des Luxembourgeois. Près de 41% des Luxembourgeois sortis du système scolaire participent à la vie associative, contre 20% des étrangers (cf. graphique 2). Ce taux est particulièrement faible pour les Portugais : ils sont moins de 10% à se déclarer membres réguliers. Sous-représentés au sein du tissu associatif, les Portugais sont aussi moins souvent membres de plusieurs associations : lorsqu'ils sont membres, c'est d'une seule association. Le modèle confirme la sous-représentation des étrangers dans le milieu associatif. Cette sous-représentation résiste à une comparaison «toutes choses égales par ailleurs», c'est-à-dire qu'à niveau de formation, à niveau de revenu, à âge équivalents, etc., les étrangers, et particulièrement les Portugais, sont moins actifs que les résidents luxembourgeois dans la vie associative.

Le taux de participation à une association est significativement plus élevé pour les personnes mariées que pour les célibataires, les veufs ou les personnes divorcées ou séparées.

**Le taux de participation des étrangers est nettement inférieur à celui des Luxembourgeois**

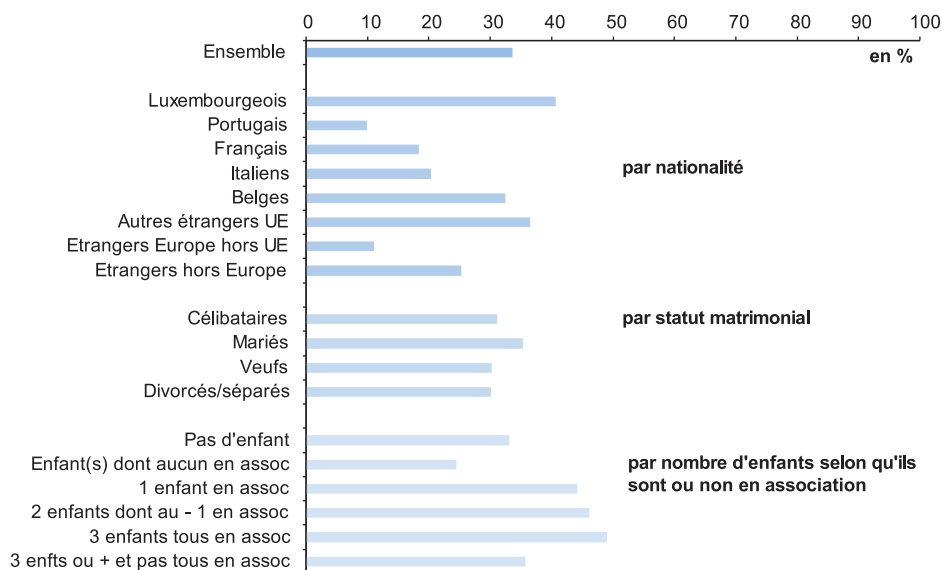
<sup>8</sup> Les personnes scolarisées ou étudiantes sont essentiellement des enfants puisque ces derniers suivent majoritairement une formation initiale mais ce groupe peut également rassembler des personnes plus âgées ayant repris un cycle de formation après l'arrêt de leur cursus initial ; elles sont toutefois minoritaires. C'est pourquoi, nous utiliserons parfois le terme d'enfant pour désigner cette population.

Participation des parents et participation des enfants sont liées. Que les parents aient des enfants ne participant pas à une association ou qu'ils n'aient pas d'enfants du tout ne change rien au fait de participer à une association pour les parents. Or, lorsque les enfants sont engagés dans des associations, le taux de participation des parents est plus élevé. En outre, plus le nombre d'enfants participant à une association augmente, et plus ce taux est élevé. Sans certifier que les parents accompagnent leurs enfants dans leurs associations, car la précision des informations recueillies ne permet pas de le dire, on peut imaginer qu'une partie de cette relation, entre la participation des parents et celle des enfants, s'explique par un phénomène de cette nature.

Globalement, sans entrer dans le détail des niveaux de formation, plus le niveau de formation est élevé, plus la propension à participer à une association est élevée<sup>9</sup>. Les individus ayant quitté le système scolaire à la fin du primaire fréquentent moins souvent une association que les individus ayant un niveau de formation supérieur. Seulement 23% des premiers participent régulièrement à une association contre 45% des individus ayant dépassé le niveau Bac+2 (cf. graphique 3).

La participation à une association est fortement conditionnée par une intégration dans le circuit économique. Ainsi, les personnes à la recherche d'un emploi sont les moins actives en la matière : seulement 17% participent régulièrement à une association. L'exercice d'une activité professionnelle, et donc la réduction du temps libre par rapport aux individus à la recherche d'un emploi, est loin d'être un frein à la participation à la vie associative puisque, globalement, 35% des actifs fréquentent une association. Le nombre d'heures prestées professionnelle-

## G2 Taux de participation régulière à une association pour les individus sortis du système scolaire, selon des caractéristiques personnelles en 2001



Source : PSELL 2001 - CEPS/INSTEAD

Guide de lecture du graphique : 33,6% des individus sortis du système scolaire ont participé régulièrement à une association en 2001 ; 40,6% des Luxembourgeois sont concernés et 9,9% des Portugais.

Champ : ensemble des résidents sortis du système scolaire.

ment modère toutefois la participation associative lorsqu'on dépasse 40 heures de travail par semaine. Sur l'échelle de la participation, on retrouve, au bas de l'échelle, les chômeurs et, à l'opposé, les retraités et surtout les actifs prestant moins de 40 heures (et plus de 20 heures) hebdomadaires.

Les individus aux niveaux de vie les plus modestes sont moins bien représentés dans le tissu associatif luxembourgeois : 21% des individus appartenant aux ménages les plus démunis<sup>10</sup> fréquentent régulièrement une association contre 42% des individus vivant dans un ménage se situant parmi les plus aisés<sup>11</sup>. Moins bien représentés dans le milieu associatif, ils sont aussi plus fréquemment impliqués dans une seule association.

Plus le nombre d'enfants participant à une association augmente, et plus la probabilité de participer pour les parents est élevée

<sup>9</sup> Toutes choses égales par ailleurs, les multiplicateurs estimés de la régression logistique associés aux différents niveaux de formation sont classés dans l'ordre suivant (le niveau Primaire est défini comme la modalité de référence) : x 1,204 pour le Secondaire Supérieur technique et professionnel, x 1,309 pour les Bac+2, x 1,347 pour le Secondaire Inférieur technique et professionnel, x 1,562 pour le Secondaire Supérieur général et x 2,015 pour les individus ayant un diplôme supérieur à Bac+2 ; les individus ayant un niveau Secondaire Inférieur général n'ont pas une probabilité significativement différente de participer à une association par rapport à ceux n'ayant pas dépassé le Primaire. La tendance observée est, globalement, une augmentation de la participation associative en fonction de l'augmentation du niveau de formation mais dans le détail, par exemple, les individus ayant un Bac+2 participent moins fréquemment à une association que les individus ayant un niveau Secondaire Supérieur général.

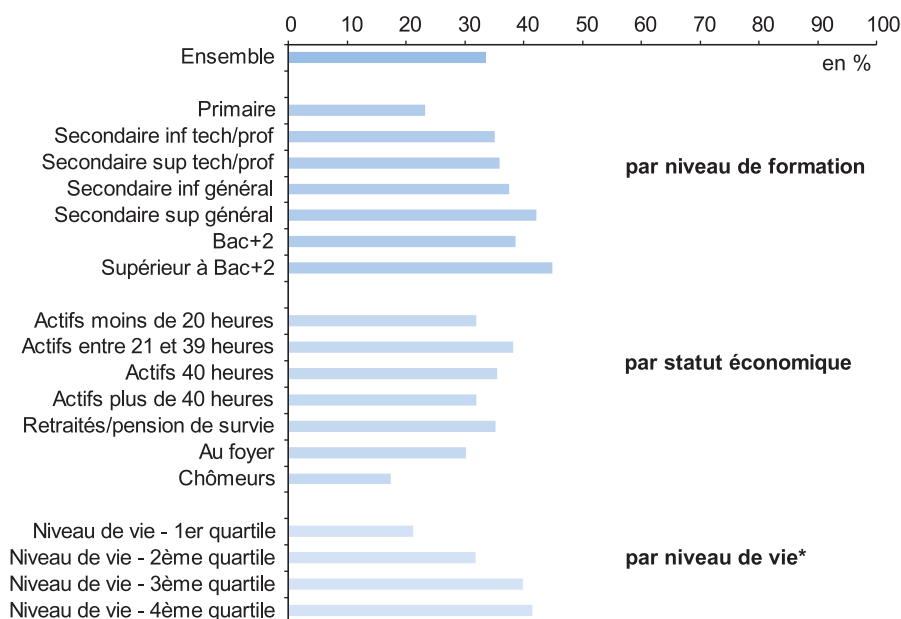
<sup>10</sup> Il s'agit du quart des ménages ayant les niveaux de vie les plus faibles.

<sup>11</sup> Il s'agit du quart des ménages ayant les niveaux de vie les plus élevés.

Le fait de participer à une association ne semble pas constituer un palliatif de l'insertion par l'activité professionnelle. En effet, la participation à la vie associative est plus souvent une activité supplémentaire de l'individu déjà inséré dans le monde du travail. L'exercice d'une activité professionnelle créerait ainsi des contacts conduisant à d'autres activités et d'autres contacts. L'accès aux associations ne semble donc pas égal pour tous car ce sont les individus qui sont, d'une part, les mieux insérés professionnellement et, d'autre part, les individus installés depuis longtemps sur le territoire luxembourgeois (c'est-à-dire les individus de nationalité luxembourgeoise) qui bénéficient le plus souvent des liens sociaux créés par les associations.

Les caractéristiques présentées jusqu'à présent permettent de distinguer partiellement les participants des non-participants mais une grande part des différences reste inexplicée<sup>12</sup>. Qu'est-ce qui motive un individu, ayant les mêmes caractéristiques socio-économiques qu'un autre, à se distinguer de cet homologue en participant à une association ? Des traits de caractère et de personnalité différents contribuent sans doute à la décision d'adhérer et de prendre part activement à une association. Par exemple, on peut remarquer que la participation à une association va de pair avec un certain goût pour les contacts puisque les individus attachant de l'importance aux relations amicales sont aussi plus enclins à participer à une activité associative. Ainsi, 38% des individus estimant que c'est «très important» d'entretenir de bonnes relations amicales fréquentent régulièrement une association, contre 20% de ceux qui pensent que c'est «plutôt pas important» ou «pas du tout important». Plus qu'un lien de cause à effet entre les deux phénomènes, il faut sans doute voir, dans la participation associative et le goût pour les relations amicales, deux indicateurs d'une même disposition à rechercher les contacts extérieurs, à partager des activités communes.

### G3 Taux de participation régulière à une association pour les individus sortis du système scolaire, selon des caractéristiques socio-économiques en 2001



Source : PSELL 2001 - CEPS/INSTEAD

\* Le niveau de vie est mesuré en divisant le revenu disponible net du ménage (somme de 40 sources différentes de revenus, nets d'impôt) par le nombre d'unités de consommation qui y sont recensées (1 unité pour le chef de ménage ; 0,5 pour tout autre adulte âgé de 15 ans ou plus et 0,3 pour chaque personne de moins de 15 ans/échelle OCDE modifiée). Les quartiles du niveau de vie divisent l'ensemble des ménages en 4 groupes de taille égale représentant chacun 25% des ménages. Le 1er quartile regroupe les 25% de ménages se situant dans le bas de la hiérarchie des niveaux de vie. Le dernier quartile regroupe les 25% qui se situent dans le haut de la hiérarchie.

Guide de lecture du graphique : 21,2% des individus appartenant aux ménages les plus démunis (1er quartile) ont participé régulièrement à une association en 2001 contre 41,5% des individus appartenant aux ménages les plus aisés (4ème quartile).

Champ : ensemble des résidents sortis du système scolaire.

### Caractéristiques des participants à une association parmi les individus encore scolarisés

Nous avons réitéré le même type d'analyses que précédemment sur la population des individus encore scolarisés<sup>13</sup>.

L'effet du niveau de vie du ménage sur le fait de participer à une association est nettement contrasté entre, d'un côté, les individus ayant un niveau de vie relativement faible (premier quartile) et, d'un autre côté, les individus appartenant aux autres ménages. Ainsi, les enfants vivant dans les ménages les moins aisés ont une probabilité plus faible de participer à une association. Au sein des trois quartiles supérieurs, les différences sont toutefois peu marquées (cf. graphique 4).

Les individus attachant de l'importance aux relations amicales sont aussi plus enclins à participer à une activité associative

<sup>12</sup> Le pouvoir explicatif du modèle de régression logistique expliquant la probabilité de participer à une association peut être estimé à partir du  $R^2$  de Cox et Snell. Cet indicateur est une mesure de la qualité d'explication des différents facteurs introduits dans le modèle. Il est de 11%.

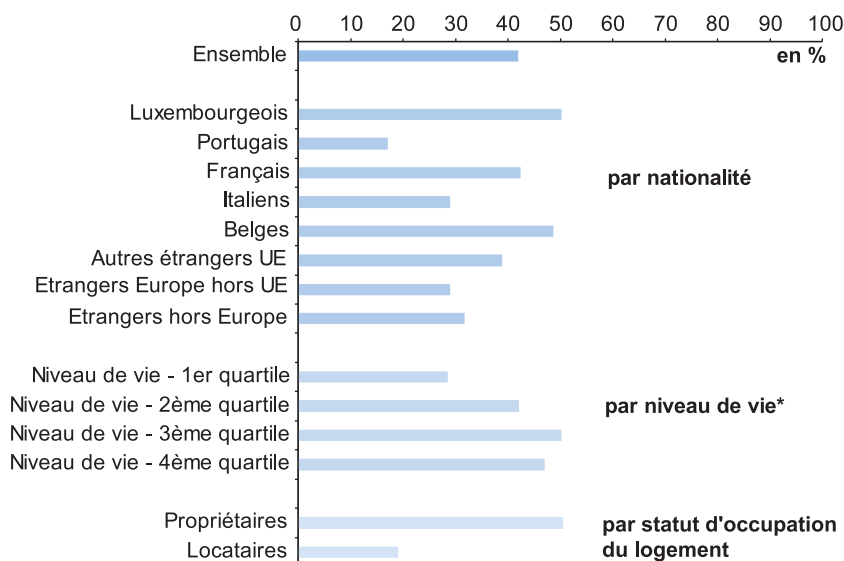
<sup>13</sup> Le  $R^2$  de Cox et Snell du modèle de régression logistique réalisé sur la population des individus scolarisés permet d'estimer le pouvoir explicatif du modèle à 27%.

L'effet de la nationalité pour les individus encore scolarisés est le même que pour les individus sortis du système scolaire en ce qui concerne la nationalité portugaise. Les jeunes Portugais sont, en effet, moins fréquemment inscrits dans des associations que les jeunes Luxembourgeois. En revanche, concernant les autres nationalités, s'il existe une différence significative entre les adultes luxembourgeois et les adultes étrangers d'une nationalité autre que portugaise, ceci n'est plus vrai pour les jeunes (cf. graphique 4).

Les enfants vivant dans un logement, dont le ménage est propriétaire sont 51% à fréquenter régulièrement une association, contre 19% de ceux dont le ménage est locataire. En même temps qu'il renseigne sur l'aisance financière du ménage, le statut d'occupation du logement apporte une information supplémentaire : il pourrait constituer un indicateur de la volonté du ménage de s'installer durablement en un lieu donné. Cette volonté de s'installer, à moyen ou long terme, dans un même environnement explique sans doute la propension plus importante à participer au milieu associatif.

La participation à la vie associative est une histoire familiale car lorsque les parents participent à une association, la probabilité pour que les enfants fassent de même est plus élevée que lorsque les parents n'y participent pas. Lorsque le père participe régulièrement à une association, 53% des enfants fréquentent également une association<sup>14</sup> contre 33% lorsque le père n'est pas membre d'une association. Le même lien est observé avec la mère. L'effet combiné de la participation du père et de la mère multiplie encore la propension à participer des enfants : lorsque les deux parents participent à une association, les enfants sont près de 61% à participer régulièrement à une association. Lorsque aucun parent n'est membre, les enfants ne sont plus que 28% à fréquenter une association.

## G4 Taux de participation régulière à une association pour les enfants encore scolarisés, selon des caractéristiques personnelles et socio-économiques en 2001



Source : PSELL 2001 - CEPS/INSTEAD

\* cf. note du graphique 3.

Guide de lecture du graphique : 28,5% des individus encore scolarisés appartenant aux ménages les plus démunis (1er quartile) ont participé régulièrement à une association en 2001 contre 47% des individus appartenant aux ménages les plus aisés (4ème quartile).

Champ : ensemble des résidents encore scolarisés ou étudiants.

Nous venons de décrire le profil type du participant à une association. Parmi les individus sortis du système scolaire, c'est un homme, luxembourgeois, marié, avec des enfants impliqués également dans la vie associative, exerçant une activité professionnelle pas trop contraignante au niveau des horaires et disposant d'un niveau de vie relativement confortable. Parmi les individus encore scolarisés, c'est un jeune homme luxembourgeois, âgé entre 6 et 15 ans, vivant dans un ménage ayant un niveau de vie relativement confortable et étant propriétaire de son logement, et dont les parents participent également à une association. Ces profils types ont été établis quel que soit le type d'associations. Or, les caractéristiques des participants aux associations sportives ne sont pas nécessairement les mêmes que les caractéristiques des participants aux associations humanitaires ou aux clubs de troisième âge. Par exemple, en termes de motivation, les uns recherchent un épanouis-

**Lorsque les parents participent à une association, la probabilité pour que les enfants fassent de même est plus élevée que lorsque les parents n'y participent pas**

<sup>14</sup> Les données de l'enquête ne nous permettent pas de savoir si les parents adhèrent aux mêmes associations que leurs enfants. Si les parents et les enfants participent à la même association, on peut supposer que, dans ce cas, les parents ont plutôt une participation accompagnatrice pour leurs enfants. Si les parents et les enfants ne participent pas à la même association, on peut supposer une incitation intra-familiale ou une tradition familiale de participation associative.

sement personnel, certains y voient seulement un moyen d'occuper leurs loisirs alors que d'autres veulent se rendre utiles auprès d'autrui. La multiplicité des associations ne permet cependant pas de décliner le modèle d'analyse précédent selon chaque type d'association. A défaut d'un tel détail, nous pouvons toutefois donner un aperçu de la palette d'associations auxquelles adhèrent les participants selon leur sexe et leur âge.

### Types d'associations<sup>15</sup>

Les associations attirant le plus d'adhérents sont essentiellement sportives ou culturelles : la moitié des individus participant à une association adhère à une activité sportive et 8% à une activité culturelle (cf. tableau 1). Parmi les associations sportives, c'est le football qui rassemble le plus d'adeptes<sup>16</sup>, suivi des sports de raquette (tennis, tennis de table, squash,...), de la gymnastique et des sports de ballon (basket, volley, handball). Parmi les associations à orientation culturelle, ce sont les chorales, la pratique d'un instrument de musique et les fanfares qui mobilisent le plus de personnes.

Les motivations de la participation associative sont largement axées sur l'épanouissement personnel et les loisirs (sport, culture, clubs de jeunes, détente), alors que les préoccupations altruistes sont moins fréquentes (humanitaires, pompiers, groupes de femmes, religieux, ...).

Les préférences masculines sont plus prononcées pour les activités sportives et les activités relatives à la protection civile et aux pompiers. Les femmes se différencient des hommes par leur adhésion relativement plus importante aux associations culturelles et aux associations pour femmes.

## T<sub>1</sub> Taux de participation régulière à une association selon les différents types d'associations en 2001

Types d'associations	Taux de participation
Associations sportives (foot, tennis, gym, basket,...)	17,9%
Associations culturelles (chorale, musique, fanfare,...)	7,9%
Associations de jeunes (scoutisme, clubs de jeunes,...)	2,7%
Associations de loisirs	2,2%
Associations humanitaires	2,2%
Associations de personnes âgées	2,0%
Pompiers, protection civile	1,9%
Associations de femmes	1,7%
Associations professionnelles, syndicales ou politiques	1,6%
Associations religieuses	1,2%
Autres associations (environnement, parents d'élèves,...)	4,0%
Ensemble	35,8%

Source : PSELL 2001 - CEPS/INSTEAD

Guide de lecture du tableau : 35,8% des individus résidant sur le territoire luxembourgeois participent régulièrement à une association au moins ; 17,9% participent au moins à une association sportive. La somme des pourcentages dans la colonne ne correspond pas au taux de participation global car la participation à plusieurs activités associatives est possible.

Champ : ensemble des individus résidants.

En fonction de l'âge, les activités diffèrent également (cf. graphique 5)<sup>17</sup> :

- les plus jeunes sont relativement plus présents au sein des associations sportives mais aussi dans des activités de scoutisme et dans des clubs de jeunes ;
- les individus âgés de 20 à 50 ans fréquentent, proportionnellement plus que les autres tranches d'âges, des activités associatives altruistes (humanitaires, pompiers) ;
- enfin, les individus de plus de 50 ans sont relativement plus présents dans des activités spécifiques aux personnes âgées, dans les groupes pour femmes ou dans des activités religieuses.

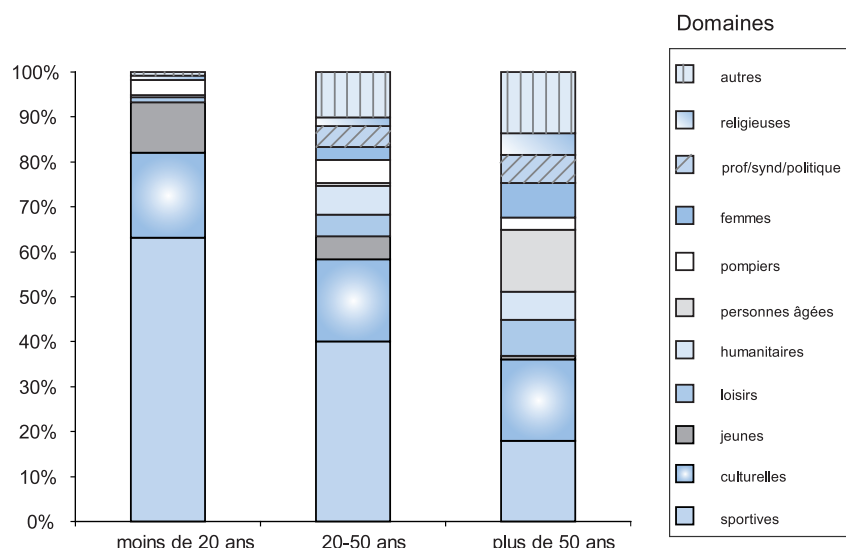
Des associations  
essentiellement sportives  
ou culturelles

<sup>15</sup> Cette partie concerne l'ensemble de la population : les individus sortis du système scolaire et les individus encore scolarisés ou étudiants.

<sup>16</sup> Le taux de participation associatif par le biais du football représente 4,6% de l'ensemble des résidants.

<sup>17</sup> Sachant qu'un même individu peut participer à plusieurs associations, estimer l'ampleur de la participation associative en choisissant l'individu comme unité d'analyse occulte une partie des participations. Par conséquent, nous avons opté pour l'utilisation de la participation comme unité d'analyse.

## G5 Répartition des participations régulières à des associations, selon le type d'associations et l'âge du participant en 2001



Source : PSELL 2001 - CEPS/INSTEAD

Guide de lecture du graphique : plus de 60% des participations d'individus de moins de 20 ans concernent des activités sportives.

Champ : l'unité d'analyse n'est plus l'individu mais la participation à une association.

### Freins à la participation associative

Dans cette enquête, nous ne disposons pas de question directe sur les freins à la participation associative. Or, l'étude sur le travail bénévole<sup>18</sup> a permis de mettre en évidence les raisons ayant conduit certaines personnes à quitter l'activité bénévole dans laquelle elles étaient engagées. On peut imaginer que les raisons pour ne pas adhérer à une association soient similaires à celles évoquées dans le cadre du travail bénévole. Les raisons les plus fréquemment évoquées sont d'ordre personnel : des difficultés à trouver du temps en raison de charges professionnelles ou familiales trop importantes, ou encore des problèmes de santé. Les départs motivés par un dysfonctionnement de l'association ou résultant d'une mésentente entre le bénévole et l'association ont rarement été évoqués. Semblant confirmer l'argument

du déficit de temps libre pour l'exercice d'une activité bénévole, une enquête réalisée en France concernant non pas le travail bénévole mais la participation associative relève également le manque de temps au chapitre des obstacles à la participation associative<sup>19</sup>. Les auteurs estiment toutefois qu'il s'agit d'une réponse d'évitement et y voient davantage un manque de motivation. En deuxième raison, mais loin derrière, c'est la méfiance à l'égard d'associations douteuses qui serait un frein à la participation. Les auteurs concluent que si l'on souhaite gagner de nouveaux adhérents, il faut d'abord rendre l'association attractive en termes de plaisir ou de devoir d'engagement et que, de là, découlera la décision de prendre du temps pour s'y consacrer. Dégager du temps en amont ne serait pas pertinent sans une motivation principale.

<sup>18</sup> Cf. note 1.

<sup>19</sup> Les Français et la vie associative. Rapport n°201, CREDOC, 1999, 93 p.

### CEPS/INSTEAD

B.P. 48

L-4501 Differdange

Tél. : 58 58 55-513

e-mail : isabelle.bouvy@ceps.lu

http:// www.ceps.lu

### statec

B.P. 304

L-2013 Luxembourg

Tél. : 478-4276/4250

http:// www.statec.lu

### IGSS

B.P. 1308

L-1013 Luxembourg

Tél. : 478-6359

http:// www.igss.etat.lu